"POINT SANTE"

Le dépistage du cancer colorectal

Un cancer colorectal dépisté tôt se soigne mieux. Vous avez entre 50 et 74 ans ? N'hésitez pas à bénéficier gratuitement du test de dépistage.

Un cancer colorectal dépisté tôt se soigne mieux. Vous avez entre 50 et 74 ans ? N'hésitez pas à bénéficier gratuitement du test de dépistage.

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent et la deuxième cause de décès par cancer en France. En général, le cancer colorectal survient chez des personnes de plus de 50 ans. Grâce au dépistage et à l'amélioration des traitements, la mortalité décroît. En effet, plus un cancer est diagnostiqué tôt, plus il se soigne facilement, et plus les chances de survie sont importantes.

Le test de dépistage du cancer colorectal est simple, rapide et gratuit

C'est simple : vous avez entre 50 et 74 ans ? Vous recevez tous les deux ans un courrier vous invitant à retirer un test de dépistage auprès de votre médecin traitant, à l'occasion d'une consultation. Si votre médecin traitant le juge utile, il vous remet ce test de dépistage du cancer colorectal et vous explique comment l'utiliser.

C'est rapide : le test est à réaliser chez vous en suivant le mode d'emploi détaillé.

À l'aide d'une enveloppe T pré-affranchie, fournie avec le kit, vous l'adresserez à un laboratoire d'analyses agréé pour le dépistage organisé. Les résultats du test vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin traitant, dans un délai de quinze jours.

C'est gratuit : vous n'avez pas de frais à avancer. Votre médecin traitant vous remet gratuitement le test de dépistage. L'analyse de votre test en laboratoire agréé est également prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **Ameli.fr**